



## 9<sup>E</sup> KYIV MEDIA WEEK

16-20 SEPTEMBRE 2019

Compte rendu de Joël Chapron  
[joel.chapron@unifrance.org](mailto:joel.chapron@unifrance.org)

**Rendez-vous incontournable de la rentrée audiovisuelle en Ukraine, cette manifestation prend chaque année de l'importance. De nombreux experts internationaux sont invités à disserter sur de nombreux sujets – cette année, de la blockchain à l'exportation en passant par les coproductions, les séries pour plateformes, mais aussi des discussions autour des industries cinématographiques moldave, kazakhstanaise, azerbaïdjanaise ou kirghize (la conférence que j'y ai faite portait sur la promotion d'une cinématographie à l'extérieur de ses frontières et la création de l'image d'un pays via son cinéma).**

**Avec un peu plus de 28 millions d'entrées** pour 44 millions d'habitants, l'Ukraine affiche la plus petite fréquentation des 4 pays membres de la CEI (ou ex-membres : l'Ukraine l'a quittée en 2014) étudiés par Unifrance – les 3 autres étant Russie, Biélorussie, Kazakhstan. Si, comme tous les pays issus de l'ex-URSS, l'Ukraine eut du mal à se relever de l'effondrement politique et économique, l'industrie cinématographique peine encore à se sortir du marasme.

**La production annuelle de longs-métrages** est, certes repartie à la hausse avec un soutien appuyé de l'État (une bonne quarantaine de longs-métrages par an avec un investissement de l'État, toutes branches confondues, d'environ 30 millions d'euros), mais ceux-ci ont du mal à trouver leurs spectateurs – même si 1 film national a réussi, pour la première fois depuis des décennies, à intégrer le top 10 en 2018 (à la 8<sup>e</sup> place). La nouvelle Loi sur le cinéma (2017) a mis en place un crédit d'impôt international (à partir de 2020) qui a une double mission : tenter d'attirer dans le pays des tournages étrangers, mais aussi de faire venir des producteurs pour nouer des coproductions, le pays étant encore aujourd'hui en manque d'image internationale (le seul metteur en scène ukrainien en activité reconnu à l'étranger est Sergueï Loznitsa). L'exploitation est, sans doute, la branche de l'industrie qui a souffert le plus des crises économiques qu'ont engendrées les retournements politiques : avec à peine plus de 500 écrans, l'Ukraine est, avec la Bosnie-Herzégovine, l'un des 2 pays les moins équipés des 17 pays d'Europe de l'Est suivis par Unifrance. La perte des 82 écrans de Crimée (passés sous le joug de la Russie) et du Donbass (ne fonctionnant plus) a sévèrement amputé les recettes provenant de l'exploitation : celle-ci n'a généré que 75 millions d'euros pour un peu plus de 28 millions de spectateurs. Si, de nouveau, miniplexes et multiplexes ouvrent sur le territoire, nombreuses sont encore les villes n'ayant pas de cinémas.

**La distribution est aux mains de 13 sociétés** dont la principale (B&H Distribution) s'est octroyé une part de marché de 45% en 2018, forte de ses contrats avec les majors américaines. Par ailleurs, les interdictions ayant frappé les produits culturels en provenance de Russie ont fait presque disparaître le cinéma russe des écrans ukrainiens (seuls 7 films russes sont sortis en 2018 : films d'auteur peu du goût du ministère de la Culture russe et films d'animation), alors même que le marché de la distribution reste totalement inféodé (à l'exception des films des majors américaines) à la Russie – la quasi-totalité des films étrangers sortant en Ukraine ont été acquis par les Ukrainiens auprès des acheteurs russes. Par voie de conséquence, la part de marché du cinéma national est en hausse (7 films ukrainiens ont dépassé les 100 000 spectateurs) : 8,4% en 2018.

### **LE CINÉMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI... ET DEMAIN ?**

Unifrance suit le marché de la distribution ukrainien depuis 2015. De fait, **il est, encore aujourd'hui, extrêmement compliqué d'obtenir des statistiques** : à aucun moment, depuis la Perestroïka, le gouvernement ukrainien n'a jugé utile de mettre en place un système de billetterie unique, pourtant indispensable à la mise sur pied d'un mode de production transparent requérant un soutien de l'État. Il est probable que cette transparence voie le jour dans les années à venir, mais, en attendant, les statistiques et les résultats prêtent fortement à caution.

**Les entrées des films français ont beaucoup fluctué ces dernières années** (de 230 000 spectateurs en 2016 à 1,1 M en 2017 – 580 000 en 2018), les résultats oscillant au gré des productions bessoniennes ou des films d'animation... Ces deux dernières années, plus d'une quarantaine de productions et coproductions françaises agréées par le CNC sortent dans le pays. En 2018, 11 sociétés se sont partagé les 44 nouveaux titres – les 3 plus grands succès majoritaires de langue française furent **Taxi 5** (173 000 entrées, UFD), **Santa & Cie** (82 600, Kinomania) et **Le Monde est à toi** (11 800, Volga).

Le précédent gouvernement, dans une optique de politique linguistique prônant l'ukrainien tous azimuts, a décidé d'exonérer de TVA l'exploitation des films ukrainiens et des films étrangers doublés en ukrainien. Sont toujours soumis à la TVA les films étrangers sous-titrés en ukrainien. Il est possible que le nouveau gouvernement tente de revenir sur cette décision qui induit des coûts que les « petits » distributeurs ont du mal à supporter pour les films d'auteur étrangers, mais il est clair que la partition politique du pays (entre pro-Russes et pro-Européens) a conduit certains exploitants à refuser catégoriquement de projeter des films étrangers sous-titrés ou doublés en russes provenant des ayants droit russes (tous les Ukrainiens comprennent le russe)...

Les velléités d'indépendance par rapport au marché russe ont, pour des raisons économiques et techniques, fait long feu et aucun film français sorti en Ukraine en 2018 (à l'exception de **Happy End** de Michael Haneke) n'a été acheté par un distributeur ukrainien à un vendeur français. De fait, interrogés à ce sujet, les distributeurs ukrainiens disent que les MG demandés par les vendeurs français sont supérieurs à ceux que leur demandent les ayants droit russes, mais stipulent également que les laboratoires ukrainiens sont plus à même de traiter le matériel reçu de Russie.

**Il est clair que l'absence de transparence pénalise fortement** non seulement les ayants droit des films (de quelque pays qu'ils soient) que les institutions étatiques appelées à reconstruire le système de subventions à la production, mais aussi aux autres branches de l'industrie cinématographique. De fait, sur les 298 nouveaux films mis sur les écrans en 2018, les informations qui ont présidé aux statistiques annoncées par des sources privées (et reprises par le ministère de la Culture qui n'en a pas d'autres...) ne portent que sur 192 titres !

De passage à Kiev, je n'ai moi-même, malgré mes relances, pas pu rencontrer 4 distributeurs – dont on m'a dit qu'ils ne tenaient pas particulièrement à évoquer la sortie et les résultats des films qu'ils avaient acquis auprès des Russes... Ces derniers sont, d'ailleurs, souvent en peine de fournir les résultats ukrainiens des films qu'ils ont vendus.

**Néanmoins, la « reprise psychologique » qu'a générée l'élection de Volodymir Zelensky a déjà eu des conséquences positives** sur le renouveau politique et économique, mais aussi sur l'ambiance dans les milieux cinématographiques. Gageons qu'elle s'étendra aux spectateurs de films français !